

DENOMINATION – MAISON DE LA DANSE ET DES ARTS

Madame Laurence CLAISSE, Adjoint au Maire, rappelle au Conseil municipal que la Ville a mis en service, en juillet 2008, une salle d'activités, Maison de la Danse et des Arts, située Boulevard de la République.

Cet équipement est mis à la disposition des associations locales œuvrant en faveur du développement de la danse et des arts.

Cet équipement accueille ainsi plusieurs associations dédiées à la danse et aux arts.

Il est proposé de dénommer cet équipement : « *Maison de la Danse et des Arts - Jean QUERE* ».

Vu l'avis de la commission « Administration – Finances – Environnement » en date du 23 janvier 2014,

Ayant entendu son rapporteur, Madame Laurence CLAISSE, Adjoint au Maire,

APRES en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

PAR 27 voix pour et 2 abstentions,

APPROUVE la dénomination « Maison de la Danse et des Arts - Jean QUERE ».

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil municipal.

Fait à Landivisiau, le 31 janvier 2014

**Pour le Maire et par délégation,
L'adjoint au Maire,
Laurence CLAISSE.**



Certifié exécutoire

Compte tenu de la transmission

En Préfecture, le... 1.0. FEV. 2014

Et de la publication, le... 0.7. FEV. 2014.

Fait à Landivisiau, le... 3.1. JAN. 2014...

Le Directeur Général des Services,

Pascal NANTEL